

LÎRE SINS R'LACHE
MARATHON DE LECTURE EN LANGUES RÉGIONALES
Contact : feteauxlangues@cfwb.be

Contexte

En 2015, le *Décret relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française* a fêté ses 25 ans grâce à la première « Fête aux langues de Wallonie » qui a rassemblé l'ensemble des opérateurs culturels du secteur. Lors de cette opération, un marathon de lecture en langues régionales a été organisé par de nombreuses bibliothèques communales. Étant donné le vif succès de ce projet, un nouveau Marathon de lecture en langues régionales sera organisé en 2017 à l'occasion de la Fête aux langues de Wallonie qui aura lieu du 20 au 27 mai 2017. La collaboration des bibliothécaires est à nouveau sollicitée dans le cadre de ce projet.

Principes généraux

1. Ce marathon est un concours de lecture à voix haute en langue régionale (wallon, picard, gaumais, ...) qui s'adresse à toutes les communes de Wallonie.
2. La commune gagnante est celle qui aura constitué la plus longue chaîne de lecture en langue régionale, en fonction des règles de participation énoncées ci-dessous. Le critère déterminant est celui du nombre de lecteurs (en particulier de jeunes lecteurs) et non celui de la durée de lecture.
3. Le concours est lancé sur l'ensemble du territoire le mardi 24 avril 2017 et prend fin le mardi 24 mai 2017 à 12h00.
4. Les lectures, réalisées durant la période précitée :
 - soit ont lieu et sont filmées en bibliothèque (webcam, caméscope, appareil photo numérique, ...);
 - soit ont lieu et sont filmées en dehors de la bibliothèque (webcam, caméscope, appareil photo numérique ...); dans ce cas, le(s) lecteur(s) se rend(ent) ensuite à la bibliothèque et lui communique(nt) une copie de leur lecture sur clé USB
5. Dans la mesure du possible, c'est le bourgmestre ou un membre du collège échevinal (échevin de la culture, de l'enseignement, ...) qui forme le premier maillon de la chaîne.
6. La proclamation des résultats a lieu le samedi 27 mai 2017, dans le cadre de la journée de clôture à Namur

Règlement

1. Le premier prix du concours est attribué à la commune qui a constitué la plus longue chaîne de lecture en wallon c'est-à-dire la chaîne comportant le plus grand nombre de maillons proportionnellement à son nombre d'habitants
2. Le nombre de maillons attribué par lecture est calculé comme suit :
 - lecture par un adulte = 1 maillon
 - lecture par un enfant = 3 maillons
3. La longueur de la chaîne est calculée comme suit : somme des maillons attribués par lecture divisée par le nombre d'habitants de la commune.

4. La lecture proposée peut être individuelle ou collective. Dans ce dernier cas, chaque adulte apporte à la chaîne 1 maillon et chaque enfant / adolescent apporte à la chaîne 3 maillons.
5. Appartiennent à la catégorie « enfant/adolescent » les lecteurs âgés de 0 à 17 ans.
6. Un même lecteur ne peut effectuer qu'une seule lecture.
7. Chaque lecteur mentionne le titre du texte et son auteur. En cas de lecture collective, le titre du texte et son auteur seront mentionnés une seule fois.
8. La lecture sera d'une durée minimale de 30 secondes et n'excèdera pas 3 minutes, mention de l'auteur et du titre comprise.
9. Une chanson est prise en considération comme une lecture. De manière générale, le type de texte choisi est laissé à la libre appréciation des participants (prose, poésie, théâtre, littérature de jeunesse, bande dessinée, proverbe, chanson, comptine, ...)
10. Les capsules vidéo recueillies par les bibliothèques devront être envoyées pour le 25 mai 2017 à l'adresse : feteauxlangues@cfwb.be.
11. Sont également récompensés, parmi les lecteurs des cinq « premières » communes (celles qui ont constitué les plus longues chaînes) :
 - le meilleur lecteur / interprète de la catégorie « adulte » (prix de 150 €)
 - le meilleur lecteur / interprète de la catégorie « enfant / adolescent » (lot de livres d'une valeur de 150 €)

Comment participer ?

Vous souhaitez que votre commune participe au concours ? Nous vous invitons à prendre contact avec le Service des langues régionales endogènes (feteauxlangues@cfwb.be – 02 413 21 14), qui vous fournira toutes les informations et les ressources utiles pour l'organisation du marathon (en particulier : matériel d'enregistrement si nécessaire ; titres d'ouvrages dans la langue de votre région distribués par tranches d'âge ; coordonnées d'une personne ressource pour faciliter la lecture en langue régionale au sein de votre bibliothèque, etc.). La date limite d'inscription est fixée au 17 avril 2017.

Nota bene

1. Les modalités pratiques d'organisation du concours sont laissées à l'appréciation des bibliothèques. En particulier, elles ont toute liberté pour consacrer, durant la semaine visée, un nombre déterminé de jour(s) ou un nombre déterminé d'heures durant lesquels elles accueillent et/ou enregistrent les lecteurs désireux de participer au marathon.
2. Les participants qui le souhaitent sont autorisés à dire – plutôt que lire – le texte de leur choix.
3. Plus d'informations sur : www.FeteauxlanguesdeWallonie.cfwb.be